— Le dimanche suivant, 22, M. Jämes Wittnauer a été élu pasteur de Cornaux, en remplacement de M. Henriod, décédé.

Le 2 mai le synode, dans sa session ordinaire, a nommé M. Célestin DuBois, pasteur à Buttes, à la chaire d'art oratoire et d'histoire ecclésiastique, laissée vacante par la mort de M. Alexis Berthoud.

Le 5 juin, la municipalité de la Chaux-de-Fonds a accepté les offres d'un entrepreneur, qui se charge d'introduire dans cette grande localité l'éclairage au gaz. Le Locle se propose de suivre l'exemple de la Chaux-de-Fonds. Jusques à quand la ville de Neuchâtel tardera-t-elle encore à remplacer le pauvre éclairage de ses rues par cette clarté vive et brillante dont vont jouir les deux chefs-lieux de nos montagnes?

Le 20 juin a été ouverte à Neuchâtel l'exposition de la société des amis des arts. Quelques-uns de nos grands artistes, attirés sans doute exclusivement par l'exposition universelle de Paris, nous ont tenu rigueur, et n'avaient rien envoyé. Néanmoins nous avons pu admirer des peintures remarquables et de genres fort divers. MM. Maximilien et Albert de Meuron, Karl et Edouard Girardet, Ch. Tschaggeny, Léon Berthoud, Aurèle Robert, Moritz père et fils, Züberbühler, Grisel, Fr. Berthoud, plusieurs autres encore, c'est-à-dire, le plus grand nombre de nos artistes s'étaient trouvés au rendez-vous; ils étaient accompagnés de jeunes élèves, dont les toiles nous ont permis d'apprécier les progrès qu'ils ont faits depuis deux ans; quelques artistes étrangers s'étaient joints à notre petite phalange de peintres neuchâtelois; de sorte que, malgré la redoutable concurrence ouverte dans la capitale de la France, notre exposition nationale a maintenu son rang modeste, mais honorable. Comme les précédentes expositions, celle de cette année a montré que le goût de la peinture existe à un degré assez remarquable chez les Neuchâtelois. Nous exprimerons néamoins le vœu qu'il se répande davantage chez les jeunes gens d'une classe qui a plus de chances de réussir dans ce bel art, ayant plus de moyens de faire les sacrifices souvent nécessaires au succès. Le digne président de la société des amis des arts, qui ne cesse de lui vouer son temps et un zèle actif autant qu'éclairé, a toujours donné un exemple que nous aimerions à voir suivi par un plus grand nombre.

Le 24 juin, M. Aug. Bonhôte, précédemment pasteur de la Sagne, a été élu pasteur de Boudry, en remplacement de M. Quinche, qui a accepté un poste de pasteur français à Bâle. Le *Messager* espère vivement que le zèle et les talents de M. Quinche ne sont pas enlevés pour toujours à l'Eglise de son pays.

Un malheureux événement, en tous points semblable à celui que nous avons rapporté dans notre chronique de l'année passée, s'est renouvelé dans la même partie de notre pays. Une petite fille de Fresens, perdue depuis 8 jours, a été retrouvée morte, le dimanche 24 juin, dans la montagne, derrière un buisson, à une lieue de la demeure de ses parents. Elle paraît s'être égarée, et être morte d'inanition. — Le même fait s'est de nouveau produit près des Verrières, au mois de juillet. — Ces trois malheurs analogues, arrivés à si peu de temps de distance, montrent de quelle importance il est de ne pas laisser de jeunes enfants sans une active surveillance.

Le samedi 6 juillet, jour des Promotions du collége de Neuchâtel, a été inaugurée, au son des cloches et au bruit de l'artillerie, la statue de David de Purry. Par respect pour sa mémoire, nous ne récriminerons pas au sujet du déplorable conflit auquel a donné lieu la pose du monument, et des singuliers principes émis en cette occasion sur les questions du tien et du mien par le conseil administratif de la bourgeoisie, et par lui mis en pratique à cette occasion; mais nous adressons tous nos remerciements aux souscripteurs qui se sont empressés à acquitter une dette de reconnaissance, et surtout à leur comité, qui, avec autant de capacité que de dévouement, a donné les plus grands soins à l'exécution de leurs vœux. La statue, œuvre de David d'Angers, est donc en place; elle est en bronze. Le bienfaiteur de Neuchâtel est représenté debout, en costume du temps; sa main droite appuyée sur une colonne, tient la plume qui vient de tracer ses dernières volontés.

Son testament est dans sa main gauche; on y lit ces mots: *Je donne à la ville et bourgeoisie de Neuchâtel...* Le piédestal est en marbre de Carrare et porte diverses inscriptions rappelant la date de la naissance et de la mort de David de Purry, le but de son testament, un des grands ouvrages exécutés à ses frais, de son vivant, l'*Hôtel-de-Ville*, et deux autres exécutés avec les revenus de sa succession, le *Collége* et la *trouée du Seyon*.

Nous serait-il permis d'exprimer ici un regret? Dans les inscriptions, la mention de l'Hôpital, construit aux frais et du vivant de David de Purry, n'aurait-elle pas été plus essentielle que celle du Collége et du Seyon? ce qu'un homme a fait ou fait faire lui-même, ce dont il s'est dépouillé de son vivant dans un but de bienfaisance, ayant encore plus de valeur morale que l'usage qu'il prescrit de faire de sa fortune après sa mort. Si nous hasardons ici cette critique, c'est dans l'intérêt de la mémoire du grand et généreux citoyen neuchâtelois: nous nous faisons un devoir et un plaisir de rappeler dans cette circonstance à ses compatriotes, qu'il a fait un grand nombre de ses dons patriotiques avant son testament.

L'érection de ce monument nous fait penser à la *Feuille du nouvel An* de la société de bienfaisance de Zurich, qui a pris cette année pour sujet la biographie de David de Purry, fort bien faite, et accompagnée de courtes notices sur les autres bienfaiteurs neuchâtelois, Pourtalès, Meuron, etc., qui y sont présentés comme des modèles à la jeunesse zurichoise. Cette publication n'a-t-elle pas quelque chose d'assez curieux dans les circonstances actuelles?

Le lac a continué cette année à faire des victimes: le 14 juillet, un jeune homme qui s'essayait à nager avec des vessies, s'est noyé par suite d'un dérangement dans son appareil; le 15, un autre jeune homme a péri, en tombant d'un bateau où il ramait; le 21, un jeune garçon de 7 à 8 ans, tombé à l'eau, en jouant dans des bateaux amarrés à la jetée de la Promenade, n'a pu en être retiré que sans vie; le 17 août, un jeune garçon s'est encore noyé à Neuchâtel en se baignant.

Pendant l'orage qui a éclaté sur une grande partie de notre pays, dans la nuit du 19 au 20 juillet, la foudre est tombée sur une maison du Crêt-du-Locle, à côté de l'auberge. Elle a renversé une partie de la muraille du premier étage, a pénétré dans une chambre, où tout a été bouleversé et les vitres brisées; une horloge a été jetée sur une table et les poids sont venus frapper dans son lit un enfant de six ans et l'ont assommé. Ensuite le fluide électrique passant sur la tête d'un enfant plus jeune, couché entre son père et sa mère, s'est borné à lui brûler le bonnet et les cheveux, a passé de là dans une autre chambre, où il a fracassé un lit dans lequel reposait une femme âgée, qui s'est trouvée gisante sur le plancher, au milieu des débris de sa couche et à moitié asphyxiée. Descendant de là au rez-de-chaussée, il a enfoncé le panneau d'une porte et soulevé quelques planches; puis il paraît être remonté au galetas et être ressorti par le toit en soulevant quatre tuiles, qui ont été trouvées entassées l'une sur l'autre aussi régulièrement que la main d'un homme aurait pu le faire. Il n'a pas fallu plus d'une seconde au terrible météore pour produire tous ces étranges et effrayants effets.

Dans la nuit du 21 au 22 juillet, des malfaiteurs ont poignardé cinq vaches sur les monts du Locle. Les auteurs de cet acte inouï de méchanceté n'ont pas été découverts.

Le 25 juillet a été marqué par un tremblement de terre tellement fort que, de mémoire d'homme, on n'en avait ressenti un semblable dans ce pays; c'était un peu avant une heure de l'après-midi. A Neuchâtel, c'est dans les quartiers qui avoisinent le gymnase que les secousses ont été le plus sensibles. Les meubles s'agitaient, les sonnettes tintaient, des bocaux ont été renversés et brisés, les boiseries et charpentes craquaient avec violence. Au Locle, des personnes assises sont tombées de leurs siéges, des personnes qui marchaient dans la rue ont dû s'arrêter pour ne pas perdre l'équilibre. A la Chaux-de-Fonds, des enfants dans un appartement au troisième étage ont roulé sur le plancher. Au Val-de-Travers, particulièrement dans les maisons qui sont construites au bord de l'Areuse et du Buttes, l'oscillation a été effrayante et des fa-

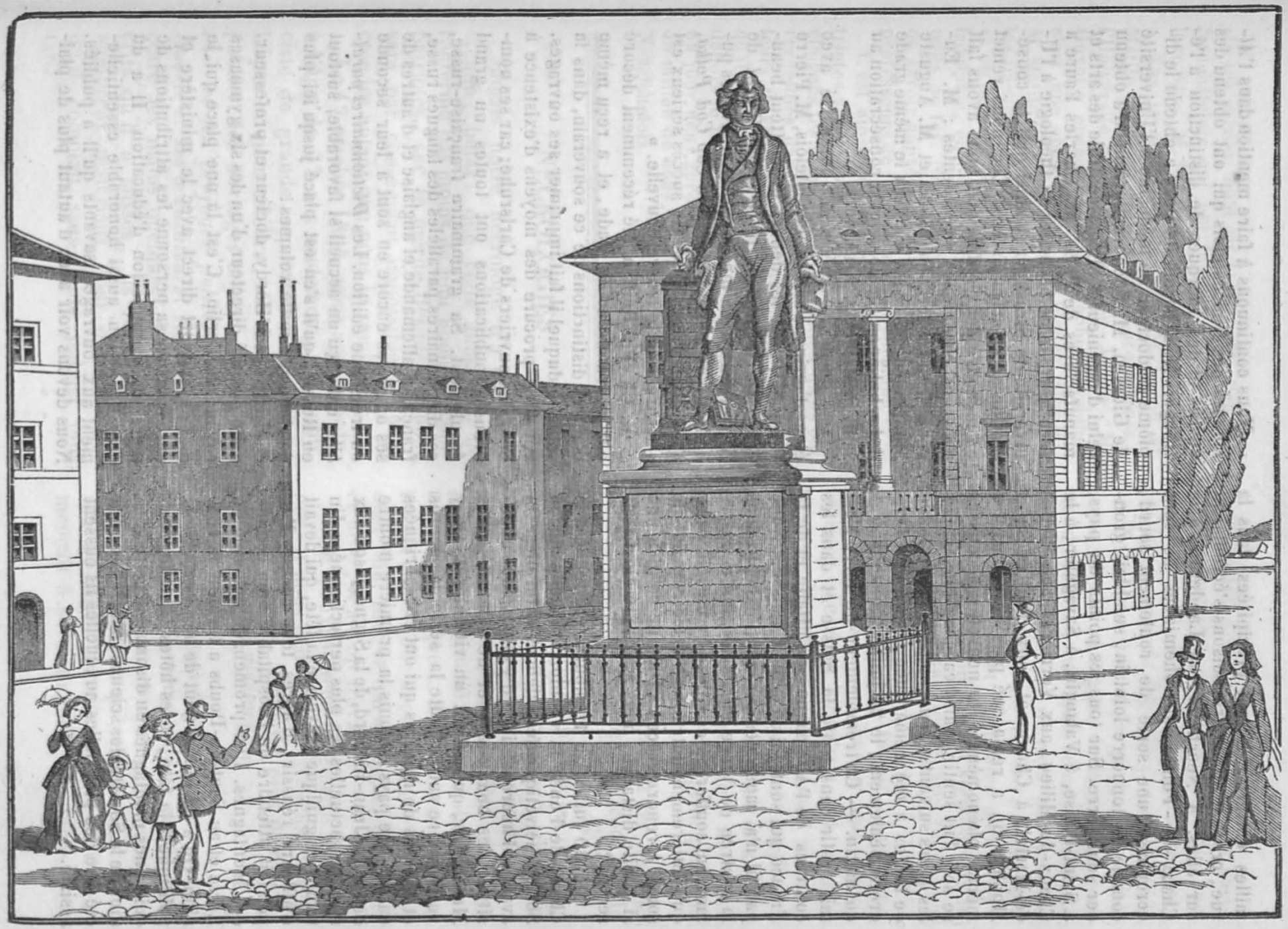

MONUMENT ÉLEVÉ A DAVID DE PURRY.